

Le Mot du Directeur Général de l'ACM

Les effets de la crise sanitaire de la Coronavirus ne sont pas encore perceptibles à travers les données financières des IMF SA arrêtées au 31 mars 2020. En effet, bien que les activités de ces institutions aient connu une nette régression à partir des dix derniers jours du mois de mars, suite notamment à l'édiction par le gouvernement tunisien des règles strictes de confinement général applicables dans tout le pays, le **PAR 30** du secteur s'est maintenu à un niveau inférieur à **2 %** en s'établissant à **1,88 %** contre **1,24 %** une année auparavant. Par ailleurs, l'ACM a continué à suivre de près l'évolution de la situation du secteur et a adressé aux IMF SA trois notes édictant des mesures exceptionnelles d'appui qu'elles sont tenues d'apporter au profit de leurs clients pour les aider à faire face à la crise et à limiter ses répercussions négatives sur leurs activités. En effet :

- Par sa **note n° 26**, l'ACM a exigé des IMF SA principalement le report d'une période comprise entre trois et six mois le remboursement des échéances des microfinancements de leurs clients dont les délais de remboursement sont initialement prévus entre les 01 mars et 31 août 2020.
- La **note n° 27** est venue réitérer les mesures initialement édictées par la note 26 tout en insistant notamment sur le caractère systématique d'une opération de report qui devrait être exécutée au profit de chaque client qui le demande. Et eu égard à l'impossibilité pratique pour certains clients de formuler une demande de report, les IMF SA ont été appelées à leur faciliter la tâche afin qu'ils puissent y parvenir en acceptant le cas échéant toute forme de demande après s'être assurées de l'identité du demandeur.
- Par sa **note n° 28**, l'ACM a soumis les IMF SA à l'obligation d'arrêter le coût du report du remboursement des échéances de microfinancements sur la base d'un taux d'intérêt annuel compris entre 0 % et le coût moyen pondéré des ressources d'emprunt de l'ensemble des IMF SA enregistré au terme de l'année 2019 qui s'est élevé à 11 %.

Par ailleurs, les **notes n°29** et **n°30** destinées respectivement aux IMF SA et aux IMF associatives ont défini les services minimums pouvant être assurés par ces institutions et les conditions devant être respectées par celles-ci durant la période de confinement sanitaire.

Secteur de la microfinance en Tunisie

9 IMF agréées

Conformément aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5-11-2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014

7 IMF-SA sous forme de Société Anonyme

ENDA Tamweel | TAYSIR Microfinance | BAOBAB Tunisie | ADVANS Tunisie | CFE Tunisie | ZITOUNA Tamkeen | EL AMEL de Microfinance

174 agences

2 IMF-AMC sous forme associative

ASAD Tamweel | AKDI

6 agences

287 Associations de microcrédits (AMC)

Loi N° 99-67 du 15 juillet 1999 relative aux microcrédits accordés par les associations

Dont **190** (y compris ASAD Tamweel et l'AKDI) ayant bénéficié durant l'année 2019 d'un financement de la BTS. Néanmoins, hormis les 2 AMC mentionnées ci-dessus, toutes les autres sont tenues de se conformer aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014.

Données du secteur :

Au 31/03/2020 : 638 823 clients actifs pour un portefeuille de 1 322,2 millions TND

Le nombre de clients actifs des IMF (SA et AMC) et leurs encours ont augmenté respectivement de 6,6% et 23,9%, entre mars-2019 et mars-2020. Le montant de l'encours moyen par client actif a enregistré une augmentation de 16,2% durant la même période en passant de 1 781 TND à 2 070 TND.

L'encours des microcrédits accordés par les IMF SA et les AMC est passé de 1067,1 millions TND au 31-03-2019 à 1322,2 millions TND au 31-03-2020. En effet, l'encours des microcrédits accordés par les IMF SA s'est accru de 29,3% contre seulement 4,8% pour les AMC et représente au 31-03-2020 environ 81,4% de l'encours total du secteur de la microfinance contre 78% une année auparavant.

Les crédits décaissés par les IMF (SA et AMC) au cours des trois premiers mois de l'année 2020, ont enregistré une hausse de 10,8% par rapport à la même période de l'année 2019, en passant de 274,9 millions TND à 304,5 millions TND.

Le montant du microcrédit moyen a enregistré un taux de croissance de 18,8% en passant de 3048 TND à 3619 TND entre mars 2019 et mars 2020. Les montants moyens des microcrédits alloués aux activités génératrices de revenus et à l'amélioration des conditions de vie se sont établis respectivement à 3917 TND et 1832 TND au 31-03-2020.

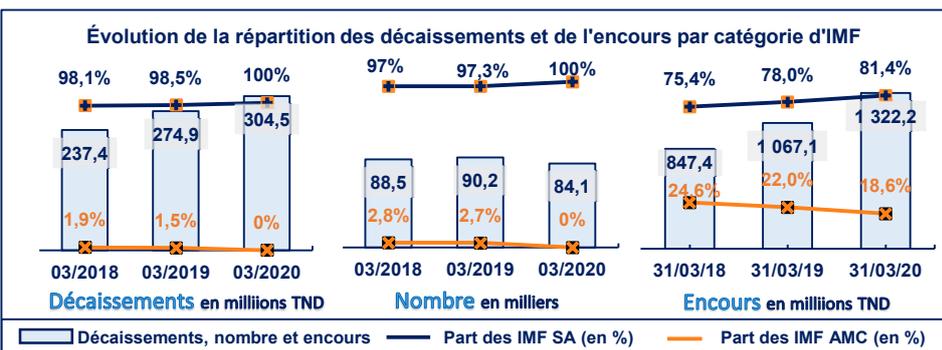
La part des hommes dans la valeur totale des microcrédits décaissés par les IMF (SA et AMC) est passée de 54% durant les trois premiers mois de l'année 2019 à 54,6% durant la même période de l'année 2020, tandis que la part des femmes a continué à baisser depuis l'année 2016 pour s'établir à fin mars 2020 à 45,4%. En effet jusqu'au 31-03-2020, environ 166,4 millions TND correspondant à environ 37,6 mille crédits ont été alloués à des hommes opérant dans tous secteurs confondus. Par contre, les femmes ont bénéficié d'environ 138,2 millions TND soient 46,5 mille crédits représentant 55,3% du nombre total des microcrédits accordés. Le microcrédit moyen des femmes bénéficiaires s'est établi par conséquent à 2968 TND au 31-03-2020, et il est resté nettement inférieur à celui des hommes qui s'est élevé à 4426 TND.

Population active du secteur de la Microfinance

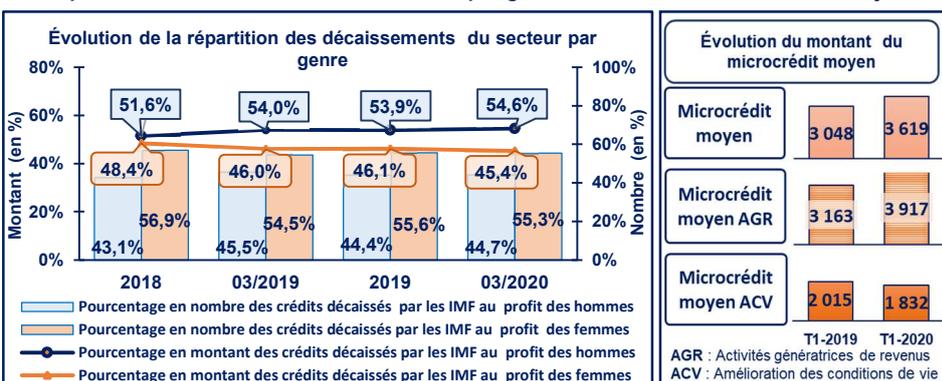
Secteur de la microfinance	31/12/2018		31/03/2019		31/12/2019		31/03/2020	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Clients actifs des IMF-SA	393 730	65,9%	396 598	66,2%	422 737	66,1%	427 904	67,0%
Clients actifs des IMF-AMC ¹	240 184	40,2%	239 368	39,9%	258 280	40,4%	251 637	39,4%
Clients croisés IMF(SA-AMC)	-36 861	-6,2%	-36 785	-6,1%	-41 775	-6,5%	-40 718	-6,4%
Nb total clients actifs	597 053	100%	599 181	100%	639 242	100%	638 823	100%
Encours des IMF-SA	793 985	76,4%	831 771	78,0%	1 038 276	79,5%	1 075 661	81,4%
Encours des IMF-AMC	244 883	23,6%	235 280	22,0%	266 946	20,5%	246 513	18,6%
Total encours (Milliers TND)	1 038 868	100%	1 067 051	100%	1 305 222	100%	1 322 174	100%
Encours moyen / client (TND)	1 740		1 781		2 042		2 070	

(1) Le nombre des clients actifs des IMF AMC inclut les personnes ayant obtenu des crédits avant janvier 2014 et qui sont encore titulaires d'un encours impayé.

Évolution des décaissements et de l'encours du secteur



Répartition des décaissements du secteur par genre et évolution du microcrédit moyen



Données des IMF SA :

Au 31/03/2020 : 427 904 clients actifs auprès des IMF SA pour un portefeuille de 1 075,7 millions TND

Les décaissements des IMF SA sont en croissance continue, ils ont atteint 304,5 millions TND durant le premier trimestre de l'année 2020 contre 232,8 millions TND durant la même période de l'année 2018 enregistrant un taux de croissance annuel moyen de 14,4% contre (-1,1) % en moyenne pour les décaissements en nombre.

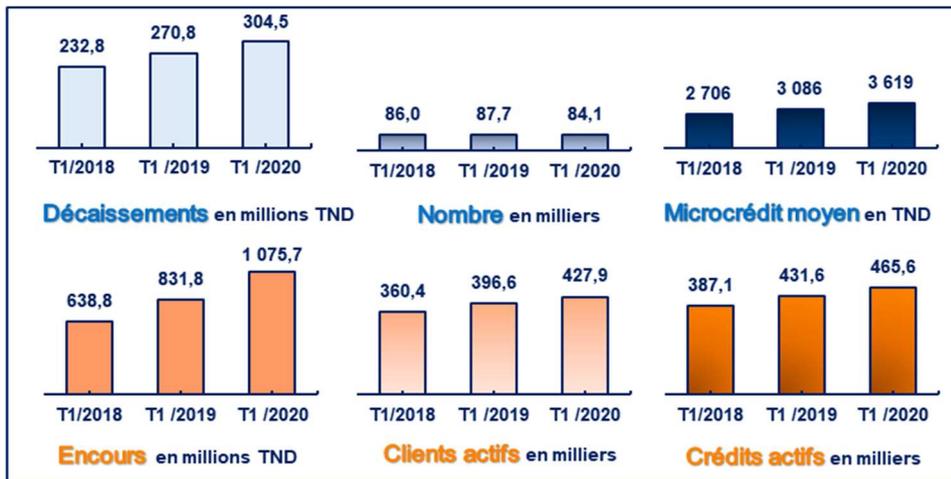
Le montant du microcrédit moyen des IMF SA a enregistré un taux d'accroissement moyen de 15,6% en passant de 2 706 TND à 3 619 TND entre mars 2018 et mars 2020.

Entre la fin des mois de mars-2018 et mars-2020, le nombre des clients actifs des IMF SA et leurs encours ont augmenté à des taux d'accroissement annuels moyens respectifs de 9% et 29,8%. Le montant de l'encours moyen par client actif des IMF SA a enregistré une augmentation à un taux annuel moyen de 19,1% durant la même période en passant de 1773 TND à 2514 TND.

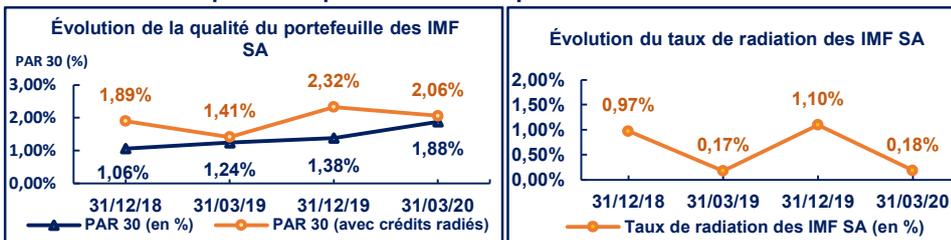
Le PAR 30 des IMF SA s'est établi à 1,88% au 31-03-2020 contre 1,24% une année auparavant. Le PAR 30 avec intégration des crédits radiés s'est élevé à 2,06% au 31-03-2020 contre 1,41% et 2,32% respectivement aux termes des mois de mars et décembre 2019.

Le taux des créances radiées des IMF SA s'est établi au 31-03-2020 à 0,18% de leur portefeuille brut moyen contre 0,17% douze mois auparavant.

Évolution des données statistiques consolidées des IMF SA



Évolution de la qualité du portefeuille à risque et du taux de radiation des IMF SA



ANALYSE DE L'ENDETTEMENT CROISÉ DES CLIENTS DES IMF SA

Une situation soutenable nonobstant l'augmentation du nombre des clients croisés et de leur PAR : la vigilance est toujours requise.

Au 31/03/2020, 90 695 clients (sans doublons) ont plus d'un crédit auprès de plus d'une institution (IMF SA - Banques et Sociétés de leasing...), soit 21,20% des clients des IMF SA.

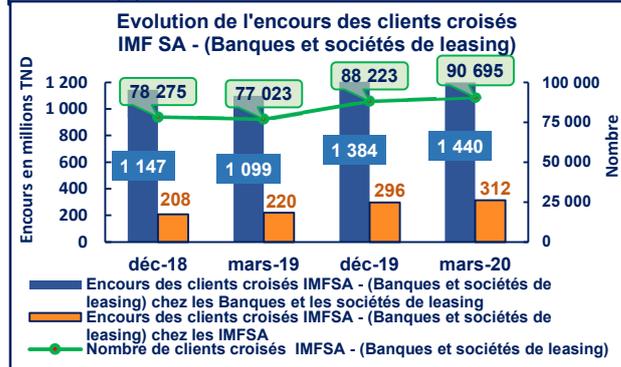
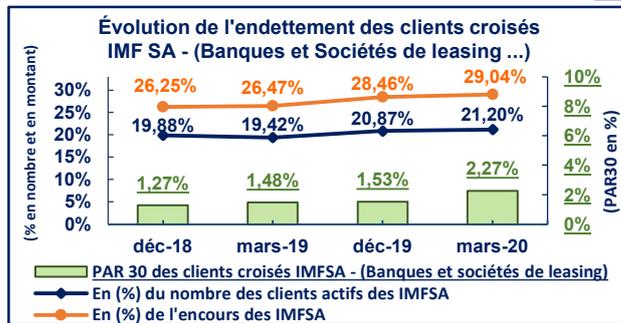
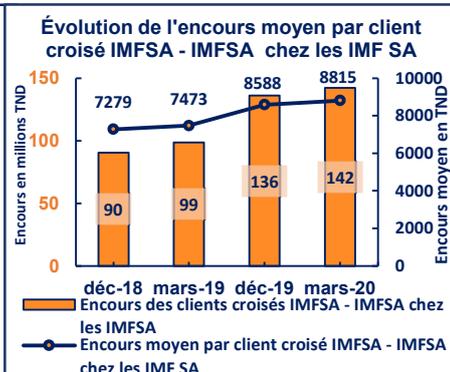
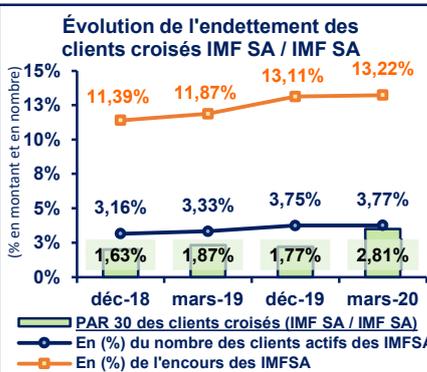
FOCUS SUR LES CLIENTS CROISÉS IMFSA - IMFSA

Le nombre des clients croisés IMF SA - IMF SA a enregistré une augmentation de 22,1%, il est passé de 13212 clients au 31 mars 2019 à 16137 clients au terme du même mois de l'année 2020.

Au 31-03-2020, le nombre des clients croisés IMF SA - IMF SA représente 3,77% de l'ensemble des clients actifs. Ces clients croisés détiennent 13,22% de l'encours des IMF SA.

Le PAR30 des clients croisés IMF SA - IMF SA s'est établi au terme du premier trimestre de l'année 2020 à 2,81% contre 1,87% une année auparavant.

L'encours moyen par client croisé IMF SA - IMF SA chez les IMF SA, s'est élevé à 8815 TND au 31-03-2020 contre 7473 TND au 31-03-2019 enregistrant ainsi une augmentation de 18%.



FOCUS SUR LES CLIENTS CROISÉS IMF SA - (Banques et sociétés de leasing...)

21,20% des clients actifs des IMF-SA sont croisés avec les banques et les sociétés de leasing... Ces clients détiennent 29,04 % de l'encours des IMF SA. Ce pourcentage a enregistré une augmentation de 9,7 % sur les douze derniers mois. Chez les IMF SA, la qualité du portefeuille de ces clients croisés s'est dégradée de (-52,8) %. En effet le PAR 30 de ces clients est passé de 1,48% au 31 mars 2019 à 2,27% au terme du même mois de l'année 2020.

D'autre part, au terme du premier trimestre de l'année 2020, l'encours de ces clients auprès des banques et des sociétés de leasing est égal à 4,6 fois la valeur de leurs encours auprès des IMF SA contre 5 fois une année auparavant.

L'encours des clients croisés IMF SA - (Banques et les sociétés de leasing...) s'est élevé au 31-03-2020 à 1439,5 millions TND auprès des banques et sociétés de leasing, et à 312,4 millions TND auprès des IMF SA.

FOCUS SUR LES CLIENTS CROISÉS (IMF AMC - IMF SA) et (IMF AMC - (Banques et sociétés de leasing...))

Les travaux de fiabilisation des données des IMF AMC sont assurés en permanence. L'analyse des données arrêtées par la BTS au 31/03/2020 et déclarées à la CRM a permis de ressortir les constats suivants :

- 40 718 clients représentant 16,18% des clients des IMF AMC sont croisés avec les IMF SA. L'encours de ces clients auprès des IMF SA s'est élevé à 117,1 millions TND.
- 39 683 clients représentant 15,77% des clients des IMF AMC sont croisés avec les banques et les sociétés de leasing... L'encours de ces clients auprès de ces dernières s'est élevé à environ 487,6 millions TND.